



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

30 MAI 2019

L'honorable Kevin Sorenson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Conformément à l'engagement pris par la Défense nationale dans sa réponse de décembre 2018 à la recommandation 1 du *Rapport 5, Les Logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, du Comité permanent des comptes publics, la Défense nationale présente une mise à jour de ses progrès, dont la date d'échéance est le 31 mai 2019.

Cordialement,



Jody Thomas

Pièces jointes : 1

Réponse au Comité permanent des comptes publics concernant le *Rapport 5 – Les logements des Forces armées canadiennes – Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*

Recommandation 1

Que le ministère de la Défense nationale fasse part au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes de ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017 et qu'il lui présente sa nouvelle politique sur le logement militaire d'ici le 31 décembre 2018.

Dans la réponse du gouvernement au *Rapport 5 – Les logements des Forces armées canadiennes* du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, le ministère de la Défense nationale s'est engagé à présenter au Comité ses nouveaux besoins opérationnels en matière de logement militaire d'ici le 30 juin 2017, et sa politique révisée en matière de logement d'ici le 31 décembre 2018.

En décembre 2018, le ministère de la Défense nationale a présenté au Comité un rapport sur les progrès réalisés dans la mise à jour des trois volets de l'ensemble des politiques des Forces armées canadiennes (FAC) en matière de logement, à savoir les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), la politique ministérielle sur le logement et les Directives sur les logements. Le Ministère a expliqué, dans cette mise à jour, qu'il apportait des changements aux trois volets, mais que le processus prenait plus de temps que prévu en raison des complexités associées à l'harmonisation et à la modernisation de ces volets. Par conséquent, il a reporté à novembre 2020 l'achèvement de la politique sur les logements. Le Ministère s'est également engagé à fournir au Comité un autre rapport d'étape d'ici le 31 mai 2019.

Le présent rapport fait le point sur les mesures qui ont été prises depuis décembre 2018.

ORFC

Le ministère de la Défense nationale a pris des mesures pour examiner les ORFC pertinentes afin de déterminer les règlements et les ordonnances à conserver, à modifier ou à abroger. Il tiendra des réunions avec les intervenants afin de parvenir à un consensus sur les modifications proposées, notamment dans des domaines comme la solde et les avantages sociaux. Les ORFC révisés devraient être soumis officiellement aux rédacteurs juridiques d'ici l'automne 2019, ce qui amorcera la prochaine étape du processus de mise à jour.

Politique ministérielle sur le logement

La consultation d'experts en la matière dans le cadre de la rédaction de la politique ministérielle sur le logement a eu lieu en même temps que l'examen réglementaire des ORFC. Plus précisément, le Ministère a révisé et regroupé les modifications proposées aux politiques par l'entremise du Groupe de travail sur les logements. La politique révisée devrait être prête d'ici décembre 2019 en vue d'un examen élargi par les intervenants.

Directives sur les logements

Le ministère de la Défense nationale mène actuellement des consultations à l'échelle de l'organisation sur les Directives sur les logements en vue de mettre à jour et de moderniser les dispositions actuelles de la politique sur le logement. Le Ministère envisage également d'y intégrer des dispositions entièrement nouvelles, comme celles sur l'accès facile. Il compte, par ailleurs, terminer les directives sur les logements d'ici novembre 2020.

Prochaines étapes

Le ministère de la Défense nationale procède à l'examen des ORFC et soumet simultanément la politique ministérielle sur le logement aux processus d'examen ministériels appropriés. Toute mise à jour des ORFC et de la politique ministérielle sera intégrée aux directives sur les logements afin de fournir aux membres des FAC les précisions dont ils ont besoin pour accéder efficacement à l'ensemble des politiques sur le logement des FAC et les mettre en œuvre.

Cette initiative continue contribuera à faire en sorte que le Ministère améliore sa gestion des logements militaires dans le cadre d'efforts plus vastes dans le contexte de sa politique de défense *Protection, Sécurité, Engagement* afin de mieux soutenir les militaires et leurs familles.

Comme il s'y est engagé dans sa mise à jour de décembre 2018, le Ministère fournira au Comité, en novembre 2020, une politique sur les logements composée de trois documents complets.